

Suites données par la SGDN aux recommandations formulées en 2015 par le Conseil consultatif de la SGDN

(Version finale – février 2016)

Recommandations	Mesures prises
MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN SITE	
À la réunion du 21 septembre 2015 du Conseil consultatif :	
<ul style="list-style-type: none"> Des membres du Conseil consultatif (CC) ont averti la SGDN de se préparer à l'éventualité que les travaux de forage entrepris dans les collectivités participantes suscitent de l'attention à l'extérieur de ces collectivités. Le calendrier et les préparatifs pour cette partie plus active des travaux sur le terrain devront être pleinement évalués et planifiés pour réduire au minimum les risques et communiquer clairement avec le grand public, qui s'intéressera probablement à la question. Le CC a aussi recommandé que le site ultimement choisi pour le projet en soit un dont les collectivités environnantes partagent les valeurs de la SGDN. Un membre du CC a mis en garde la SGDN contre la volonté d'imposer une gouvernance trop serrée au partenariat envisagé, puisque certaines des collectivités avec lesquelles la SGDN travaille sont très petites. 	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel a confirmé que le calendrier de mise en œuvre des travaux sur le terrain sera déterminé en collaboration avec la collectivité et en préparation à un dialogue élargi. Le personnel a tenu compte de ce conseil.
À la réunion du 1^{er} décembre 2015 du Conseil consultatif :	
<ul style="list-style-type: none"> Le CC a indiqué qu'il jugeait important que la SGDN ait une compréhension profonde de l'appui au projet qui existe dans les collectivités candidates avant que d'autres secteurs soient retranchés du processus. 	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel a tenu compte de ces suggestions. D'autres dialogues et évaluations sont prévus au cours de la Phase 2 avant que des décisions soient prises quant au retranchement de secteurs potentiels.
TRANSPORT	
À la réunion du 9 février 2015 du Conseil consultatif :	
<ul style="list-style-type: none"> Les membres du CC ont estimé que le dossier de suivi de la SGDN sur le 	<ul style="list-style-type: none"> L'équipe de gestion envisage certaines possibilités

Recommandations	Mesures prises
<p>retraitement, la séparation et la transmutation constituait un outil de communication efficace et ont suggéré qu'il serait peut-être utile que la SGDN la fasse valider par des sources indépendantes.</p>	<p>d'examen indépendant.</p>
PLANIFICATION D'AFFAIRES / STRATÉGIQUE	
<p>(voir aussi les conseils fournis sur la sélection d'un site et les activités de mobilisation)</p> <p>À la réunion du 9 février 2015 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil consultatif a participé à une séance de planification stratégique détaillée avec la SGDN, fournissant des avis détaillés sur les forces de la SGDN, les défis liés aux très longs échéanciers de la GAP et les possibilités que la SGDN devrait examiner. <p>À la réunion du 21 septembre 2015 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CC a examiné les objectifs préliminaires de la Phase 2 en matière de sûreté et de partenariat. En discutant de l'intégration du savoir traditionnel autochtone, le CC a suggéré d'apporter certaines modifications au texte. Le CC a mentionné qu'en ce qui a trait à la communication des objectifs de sûreté au public, il sera important d'explicitier les périodes de temps dont il est question, puisque la sûreté à long terme devrait intéresser fondamentalement les gens. • Les membres du CC ont discuté du concept de centre d'expertise et de la portée possible des activités qui y seront menées. Un membre du CC a suggéré qu'on pourrait construire le Centre d'expertise en fonction d'une vocation éducative et d'une collaboration avec la communauté internationale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces conseils ont été incorporés à la description du calendrier de mise en œuvre du processus de sélection d'un site publiée dans le Plan de mise en œuvre 2016-2020. • Les suggestions ont été incorporées. • Un élément clé du plan de développement du Centre d'expertise prévoit que sa conception devra tenir compte de l'avis de la collectivité où il sera construit et qu'il ne faudrait pas par conséquent imposer une orientation trop contraignante à ce moment-ci. L'équipe de gestion a confirmé que le centre servira à des travaux de démonstration technique et de caractérisation, devenant notamment un carrefour pour la communauté internationale qui sera mobilisée à travers ses visites du site. La SGDN consultera les collectivités pour entendre leurs suggestions sur les façons dont ce centre pourrait être aménagé pour

Recommandations	Mesures prises
	promouvoir leurs intérêts.
CONSEIL DES AÎNÉS / MOBILISATION DES AUTOCHTONES	
<p>À la réunion du 21 septembre 2015 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observant que la SGDN continue de travailler avec des organisations autochtones nationales et provinciales, un membre du CC a souligné l'importance de continuer également de travailler avec les organisations individuelles régies par traité, qui parlent au nom de leurs secteurs respectifs. • Pour tous les secteurs à l'étude, les membres du CC ont suggéré à la SGDN de continuer dans la mesure du possible d'aider à créer des liens au sein des collectivités autochtones et des municipalités et entre elles. <p>À la réunion du 1^{er} décembre 2015 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CC a examiné la version préliminaire de la Politique sur le savoir traditionnel et a proposé certains remaniements au texte, suggérant que la Politique fasse référence à l'énoncé sur les valeurs et l'éthique de la SGDN. • Un membre du CC a aussi suggéré que le savoir traditionnel soit mis en évidence au Centre d'expertise qui doit être construit sur le site choisi. Un membre du CC a suggéré que le personnel dresse une liste des pratiques exemplaires dans ce domaine pour accompagner la Politique. 	<ul style="list-style-type: none"> • La SGDN a confirmé que la mobilisation des nations régies par traité et des collectivités locales se poursuivait. • La SGDN cherchera à renforcer ces relations au cours de ses activités liées à la Phase 2. Ces relations entre les collectivités autochtones et les collectivités municipales ont continué d'être favorisées en 2015. • La SGDN examinera ces suggestions pour affiner la politique. • Ces suggestions seront prises en compte au fur et à mesure de l'avancement des travaux dans ces domaines.
ÉVOLUTION DU CONTEXTE EXTERNE / COMMUNICATIONS	
<p>À la réunion du 9 février 2015 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un membre du CC a suggéré à la SGDN de continuer de mettre au fait les représentants élus du Québec pour qu'ils soient bien renseignés sur la GAP, particulièrement concernant les questions de transport. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel de la SGDN continue de travailler avec les ministères des Transports et de la Sécurité publique du Québec.
COMMUNICATIONS	
<p>À la réunion du 21 septembre 2015 du Conseil consultatif :</p>	

Recommandations	Mesures prises
<ul style="list-style-type: none">Le CC a offert à la SGDN quelques suggestions sur le plan de la communication au public du plan d'affaires, qui sera présenté sous forme de Plan de mise en œuvre. Le CC a souligné que le Plan de mise en œuvre devait énoncer clairement les activités que la SGDN prévoyait réaliser au cours du quinquennat.	<ul style="list-style-type: none">L'équipe de gestion a confirmé que les activités programmées sont clairement détaillées dans le Plan de mise en œuvre publié à l'automne 2015.